

Signature du « Schéma départemental des Services aux Familles » (SDSF)



Lundi 20 novembre 2017, signature du SDSF dans les locaux de la caf de la Mayenne

Sur la photo (G-D) :

M. Phelippot, élu représentant le Président de Laval Agglomération ; M. Milon, Directeur de la DDCSPP ; M. Waleckx, Directeur d'Académie – Mme. Morato, Directrice de la Caf de la Mayenne, M. Finot, Président du Conseil d'Administration ; M. Veaux, Préfet de la Mayenne ; M. Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne – Mme. Rousselet Présidente du Conseil d'Administration de la MSA, Mme Pilette, Directrice de la Msa Orne-Sarthe-Mayenne.

L'élaboration des « Schémas départementaux des services aux familles » (SDSF) a été engagée, dans les départements, sous l'autorité des Préfets de départements, accompagnée par les Caisses d'allocations familiales et divers partenaires associés dans le cadre des politiques sociales et familiales (notamment DDCSPP, CAF, Conseil départemental, MSA, Education nationale, Politique de la Ville).

Ce schéma permet à l'ensemble des institutions et acteurs de la Politique familiale :

- de partager un diagnostic territorial approfondi (sur la base des connaissances et des expertises détenues par chacun des partenaires),
- d'identifier de façon concertée un plan d'actions pluriannuel, de façon à mettre en perspective une approche globale des besoins de services aux familles en matière d'accueil du jeune enfant et de parentalité,
- de réduire les inégalités territoriales (départementales et/ou infra-départementales) en accentuant les coopérations et complémentarités entre politiques publiques avec la préoccupation d'approfondir progressivement dans la concertation, objectifs et enjeux de territoires.

En Mayenne, avec la collaboration étroite des représentants des partenaires, le projet de schéma a été, le 9 octobre dernier, adopté par les membres du « Comité départemental stratégique parentalité familles » (CDSPPF), instance départementale et partenariale d'animation du schéma.

Ce schéma s'inscrit dans une logique de complémentarité des politiques publiques déployées au plan national et départemental, avec la préoccupation d'approfondir progressivement, par sujet, dans la concertation, les objectifs et enjeux identifiés, au travers de diagnostics partagés, toujours à actualiser, à perfectionner et à enrichir.



Contact presse
Tél. : 02 43 67 76 62
communication.caflav
al@caf.cnafmail.fr

Retrouvez toutes les
informations utiles sur



RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS



Les partenaires ont abordé les deux axes principaux de ce schéma des services aux familles :

- L'Axe 1 - La Parentalité**
- L'Axe 2 - L'accueil de la petite enfance.**

Divers principes, orientations, et actions ont été identifiés et partagés dans ce Schéma afin notamment de :

- Développer une offre d'accueil diversifiée, de qualité et adaptée aux besoins des enfants, de leurs familles et aux territoires,
- participer à l'intégration des enfants en situation de handicap,
- faciliter l'accès aux modes d'accueil pour les familles aux revenus les plus modestes, en insertion professionnelle et/ou travaillant en horaires atypiques.
- fluidifier et assurer une continuité des parcours familiaux,
- accompagner les parents dans leur fonction et compétences parentales,
- faciliter, encourager les relations parents-enfants, les liens entre école/ familles.
- Accompagner la jeunesse vers son autonomie,
- assurer l'égalité des droits et des chances dans l'accès aux modes d'accueil et aux dispositifs de soutien à la fonction parentale.

Ce schéma départemental a été réalisé en Mayenne, en collaboration étroite entre la Caisse d'allocations familiales de la Mayenne, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population, le Conseil Départemental de la Mayenne, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Direction Académique de l'Éducation Nationale, et les représentants du contrat de ville et les représentants de l'agglomération lavalloise.

**Il sera accessible à chacun, en décembre, en ligne,
sur [www. caf.fr](http://www.caf.fr) et les sites des partenaires**



La Direction de la Caf de la Mayenne

Liste des membres du Comité départemental stratégique Parentalité-Familles (CDSPF)

✓ **Les Institutions signataires :**

Collèges	Institutions	Représentants
Institutionnels signataires	Etat	M. le Préfet ou son représentant M. le Directeur de la DDCSPP, ou son représentant
	Education Nationale	M. le Directeur Académique, ou son représentant
	CAF de la Mayenne	M. le Président du Conseil d'Administration, Mme la Directrice de la Caf de la Mayenne
	MSA Mayenne, Orne, Sarthe	Mme la Présidente du Conseil d'Administration, Mme la Directrice de la MSA ou son représentant,
	Conseil départemental	M. le Président ou son représentant, Mme la Présidente de la commission enfance, famille, insertion, ou son représentant,
	Direction diocésaine de l'enseignement Catholique	M. le Directeur Diocésain

✓ **Les représentants des Partenaires, associés, signataires :**

Institutionnels associés	Justice	M. Le Président du tribunal de Grande Instance ou son représentant
	ARS	Mme. Le Directeur de l'ARS, ou son représentant et délégué territorial,
Partenaires associés : Territoires	AMF	M. le Président de l'association des Maires ou son représentant
	EPCI (10)	M. le Président de la Communauté de communes, ou son représentant, M. le Président de l'agglomération Lavalloise, Maire de Laval (contrat de ville),
Partenaires associés : Associations Familiales	UDAF 53	- Mme la Présidente, ou son représentant
	Familles rurales	- M. le Président, ou son représentant
Partenaires associés : Unions et fédérations régionales	URIOPSS	- M. le Président, ou son représentant
	FEPEM	- M. le Président, ou son représentant
	FEDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX	- M. le Président, ou son représentant
Personnes qualifiées	CIDFF, CRIDES, SEVE ET RACINE, APF, REVIVRE, MDA (adolescents)	Présidents ou leurs représentants